

D'après un extrait de ce testament qui a été conservé, on peut se rendre compte de la modicité de la fortune du petit Bernard. Voici les dispositions qu'il avait faites en faveur de sa fille :

« Item le susdict testateur donne et lègue à Anthoinette Salomon, sa fille naturelle et légitime en premières nopces et à présent femme de honneste personne Robert Granjon, maistre imprimeur, citoyen de Lyon, la somme de 5 sols tournois pour une foys tant seulement, payable incontinent après le décès... et en oultre et par dessus ce que ledict testateur a donné à ladicte Anthoinette en contractant mariage avec ledict Robert Granjon et ce pour tous droits noms raisons actions qu'elle pourroit prétendre sur les biens dudict testateur et de feu Anne Marmot jadis femme d'iceluy testateur en premières nopces et mère de ladicte Anthoinette (1). »

Bernard Salomon est encore inscrit sur les rôles des penonnages de 1561 (« maistre Bernard le painctre »); il demeurait près d'un autre peintre, « maistre Thibault ».

C'est la dernière mention que nous ayons trouvée de lui (2).

(1) Cet extrait, qui a été transcrit sur la pièce originale par feu le président Baudrier, nous a communiqué par son fils, M. Julien Baudrier.

(2) Nous avons, dans notre livre sur *les Peintres de Lyon* (p. 97), fait vivre Bernard Salomon jusqu'en 1572. Nous nous étions fondé sur la présence à Lyon, en 1571 et en 1572, d'un peintre du nom de Bernard (Rôles des tailles). Ce Bernard serait, d'après nos nouvelles recherches, Bernard Hervieu ou Arvieu.